

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UNE EXPERTISE
EN VUE D'UNE PRESTATION DE SERVICES**

APPUI PERLE AU MINISTERE DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE EN MAURITANIE

Octobre 2024

ARTICLE 1. PREAMBULE

Dans le cadre de ses engagements sur le genre et en ligne avec la diplomatie féministe de la France, l'Agence Française de Développement (AFD) a développé le Partenariat EDIFIS, une initiative phare ciblant la Mauritanie, Sénégal et le Tchad, et les thématiques d'éducation, de santé et d'insertion socioéconomique des filles et des femmes. EDIFIS a vocation à mobiliser ces États et leurs partenaires techniques et financiers (PTF) ainsi que les organisations féministes locales, représentatives de la société civile, pour accélérer les progrès dans la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes (ODD 5). Innovant et multisectoriel, EDIFIS entend promouvoir une approche opérationnelle intégrée en matière d'éducation, de santé sexuelle et reproductive, et d'insertion économique.

Le projet Dispositif d'Assistance Technique appelé AT EDIFIS (volet I du Partenariat EDIFIS), vise à accompagner les institutions publiques à renforcer leurs politiques, leurs documents stratégiques ou encore leurs ressources humaines sur les questions d'égalité femmes-hommes (EFH). Elle agit en parallèle sur les écosystèmes environnants, dans l'optique de décupler les impacts de ses actions. Dans ce sens, elle s'intègre dans les mécanismes de coordination existants entre les différents acteurs (PTF, OSC, institutionnels), contribue à leurs actions, les renforce et à défaut, appuie leur création.

Concrètement, cela se traduit par des analyses techniques, des appuis méthodologiques, des diagnostics, des études, des formations, des rencontres, des partages et des valorisations d'expériences régionales ou des ateliers. L'assistance technique prend la forme de missions centrées sur les besoins et les priorités identifiés par les partenaires, et réalisées par des expert.es genre qualifiés.

C'est dans ce cadre qu'AT EDIFIS recrute un.e expert.e. national.e perlé.e pour accompagner Ministère de l'Enfance et de la Famille, anciennement Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille (MASEF), dans l'élaboration de plans d'action des Directions nationales, dans la structuration, le renforcement de capacités et la coordination interne du Ministère et de celle des cellules genre, dans la formation des cadres des directions nationales et des plate formes VBG sur l'approche genre.

Cet accompagnement interviendra à travers un contrat de prestation de services qui sera signé entre Expertise France et le/la prestataire identifié.e.

ARTICLE 2. PRESENTATION DE EXPERTISE FRANCE

Expertise France est l'agence interministérielle de coopération technique internationale. Présente dans plus de 100 pays, elle déploie de l'assistance technique – en mobilisant en particulier de l'expertise française - et mène des projets de coopération en soutien aux politiques publiques de pays partenaires pour relever les défis environnementaux, sociaux, économiques ou sécuritaires auxquels ils sont confrontés. Expertise France exerce son activité au bénéfice des acteurs publics et parapublics. Complémentaire de l'apport de ressources financières pour le développement, la coopération technique est au cœur de la réponse que la France apporte face à ces défis. En 2022, Expertise France, l'agence interministérielle de coopération technique française a rejoint le Groupe Agence française de développement (AFD).

ARTICLE 3. PRESENTATION DU SERVICE DEMANDEUR

Le Ministère de l'Enfance et de la Famille, créé en 2007, a pour mission d'assurer la promotion de la femme mauritanienne et sa pleine participation économique et sociale, conformément aux valeurs de l'islam. Il a la charge de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique nationale d'institutionnalisation du genre. Il s'appuie pour cela sur plusieurs instances nationales et régionales, notamment le Groupe National de Suivi Genre, le Comité Interministériel d'Institutionnalisation du Genre (CIIG) et les cellules genre des ministères sectoriels.

ARTICLE 4. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA PRESTATION

La Mauritanie a consacré l'égalité des sexes au niveau de sa constitution. Elle a signé et ratifié les conventions consacrées à la défense des droits de l'Enfant (CDE) et la Convention sur l'Elimination de toutes les formes de Discrimination à l'Egard des Femmes (CEDEF). Au cours des dernières années, le Gouvernement a adopté plusieurs lois visant à promouvoir les droits des femmes, notamment la Loi n° 2018-023 qui interdit la discrimination fondée sur le genre.

Dans l'optique d'internaliser ses engagements internationaux, régionaux et sous-régionaux en matière d'égalité de genre, la Mauritanie a adopté en 2011, en conseil de ministre, la première Stratégie Nationale d'Intégration du Genre qui a été révisée en 2015 matérialisant l'engagement du Gouvernement à lutter contre les discriminations à l'égard des femmes et des filles. L'objet de la stratégie est d'assurer le succès du processus d'intégration des questions liées au genre dans tous les secteurs de développement en vue de la promotion de l'égalité et de l'équité de genre. En 2017, un mécanisme de coordination, de pilotage et de suivi-évaluation de la SNIG a été mis en place. Il comprend le Comité interministériel d'Institutionnalisation du Genre (CIIG), le Groupe Suivi Genre (GSG). Parallèlement, des cellules sectorielles genre ont été créées dans les départements ministériels. Leurs missions ont été précisées par décret : chaque cellule sectorielle a pour mission de veiller à la prise en compte de l'approche genre dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique sectorielle du département ministériel dans lequel elle est implantée. Ces mécanismes de pilotage et de coordination ne sont pas opérationnels, faute de ressources suffisantes.

L'AT EDIFIS a appuyé la cellule genre du Ministère de l'économie et des finances à l'élaboration d'une stratégie genre. La première phase de cet appui a été la production d'un diagnostic de la prise en compte du genre au sein du Ministère. Les entretiens conduits avec les responsables du ministère mais aussi avec les membres des cellules genre sectorielles d'autres ministères ont permis d'identifier les leviers pour des interventions efficaces permettant la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes. Les cellules genre sectorielles ont relevé à ce titre le besoin d'une opérationnalisation des espaces de coordination et le renforcement de leurs capacités dans la mise en œuvre de l'approche genre.

Le Ministère de l'Enfance et de la Famille a par ailleurs souhaité le renforcement de capacité des agents des plateformes régionales de lutte contre les VBG, afin de faciliter une meilleure prise en charge des victimes, la collecte et la remontée de données relatives aux VBG. De même, les échanges menés avec ce Ministère en 2023 et 2024 ont identifié une série de besoins internes en renforcement de capacités

et en appui à la mise en place d'outils et de procédures pour la bonne intégration et mise en œuvre de l'approche genre au sein du ministère.

D'autres appuis d'AT EDIFIS sont en cours dans le pays et portent sur l'élaboration d'une stratégie genre du secteur privée et la conception et mise en place d'une base de données sensible au genre au Ministère de l'économie et des finances.

ARTICLE 5. OBJECTIF ET RESULTATS DE LA PRESTATION

Titre de l'action : Assistance technique perlée auprès du Ministère de l'Enfance et de la Famille en Mauritanie

Entité bénéficiaire : Ministère de l'Enfance et de la Famille

L'objectif général de la mission est de renforcer les compétences du Ministère de l'Enfance et de la Famille sur (1) l'animation des cellules genre sectorielles et (2) des plateformes régionales VBG, (3) la coordination interne (3) et intersectorielle (4) des actions visant l'institutionnalisation du genre conformément à ses missions, (5) sur le renforcement de capacités des acteurs du Ministère et des (6) ministères sectoriels sur le genre, (7) sur la facilitation de la collaboration avec les partenaires techniques, financiers et la société civile.

Plus spécifiquement, cette assistance technique pourra être amenée à :

- 1) Accompagner le ministère dans le suivi et la coordination des appuis techniques visant l'institutionnalisation du genre dans les ministères sectoriels, notamment l'opérationnalisation des CGS;
- 2) Renforcer les capacités du ministère pour construire un plaidoyer visant l'intégration de la budgétisation sensible au genre dans les ministères sectoriels ;
- 3) Apporter un conseil au niveau stratégique pour l'ancrage institutionnel et l'opérationnalisation du Groupe de Suivi Genre
- 4) Faciliter la collaboration avec les partenaires techniques, financiers et la société civile ;
- 5) Contribuer à la consolidation de la matrice des interventions des PTF, de sa pertinence et de son appropriation par le ministère ;

Cette liste est non exhaustive. Toute autre activité similaire rentrant dans l'objectif général de la mission pourra faire l'objet d'un appui de l'expert.e perlé.e, à la demande du Ministère et de l'AT EDIFIS. Les besoins d'appui seront évalués de manière mensuelle, sur base des remontées et constats de l'expert.e perlé.e mais aussi sur base des besoins identifiés en cours de route par le Ministère et par l'équipe d'AT EDIFIS, lors de ses missions de suivi.

ARTICLE 6. CONTENU DETAILLE DE LA MISSION ET CALENDRIER

6.1 Détail de la mission attendue

Afin de répondre aux objectifs spécifiques susmentionnés, l'expert.e perlé.e réalisera les activités suivantes :

1. Un diagnostic de la situation actuelle des différents éléments mentionnés dans l'objectif général de la mission ;
2. Une note de cadrage répondant à l'état des lieux du diagnostic et un plan de travail des activités à mener, étalé sur la période de la mission ;
3. La mise en place des activités identifiées dans le plan de travail une fois validé conjointement par le ministère et l'équipe AT EDIFIS ;
4. La production de rapports succincts mensuels d'avancements des activités et un rapport final global intégrant des recommandations ;
5. La tenue de réunions mensuelles ou bimensuelles avec l'équipe AT EDIFIS afin d'échanger sur les avancées et les difficultés des activités, valider les modifications à apporter si nécessaire et échanger sur de nouvelles activités et besoins apparus en cours de mission et/ou demandés par le Ministère.

6.2 Calendrier et validation des livrables

▪ Calendrier indicatif de livraison

Livrables à remettre	Date estimée de remise
Diagnostic	15/11/2024
Note de cadrage méthodologique et plan de travail	29/11/2024
Rapports d'activité mensuels	31/12/2024 ; 31/01/2025 ; 28/02/2025 ; 31/03/2025 ;
Rapport final de mission incluant des recommandations, documents et outils produits	30/04/2025

▪ Période de la prestation

La prestation couvre une période de **6 mois** allant du 1^{er} novembre 2024 au 30 avril 2025, pour 60HJ.

6.3 Lieu d'exécution et sécurité

La réalisation de cette prestation aura lieu en Mauritanie, à Nouakchott. Cette mission ne prévoit pas de déplacements sur le terrain.

ARTICLE 7. PROFIL DE L'EXPERTISE ET CANDIDATURE

7.1 Profil et compétences attendues de l'expertise

L'expert.e national.e, devra disposer des compétences suivantes :

- Diplôme universitaire (de préférence niveau Master 2) en sciences sociales, sciences politiques, en études de genre ou dans un domaine connexe
- Expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans l'appui aux politiques publiques sensibles au genre

- Expérience avérée en formation d’adultes et en élaboration de modules de formation et animation de formations en genre ;
- Connaissance approfondie des concepts d’analyse de genre, des cadres internationaux, nationaux et régionaux en matière de genre
- Excellentes capacités de communication, de rédaction, de synthèse avec une aptitude démontrée à travailler avec diverses parties prenantes.
- Capacité à travailler de manière autonome et à respecter les délais impartis.
- Maîtrise courante du français et de l’arabe : tous les documents produits seront livrés en français et en arabe

L’expert.e mobilisé.e devra s’approprier la politique Genre de l’AFD, la stratégie régionale Grand Sahel de l’AFD, les objectifs et les enjeux du partenariat EDIFIS et notamment les outils suivants :

- Boîtes à outils genre de l’AFD
- Evaluation genre OCDE
- L’approche « Ne pas nuire » promue par l’AFD

7.2 Processus de recrutement et dossier de candidature

Expertise France procédera à la recherche et à la pré-sélection des expert.e.s à recruter, en priorité dans son vivier d’expert.e.s genre et à défaut de résultats concluants, par appel d’offres. Une fois les profils pré-identifiés, Expertise France mènera au besoin des premiers entretiens pour s’assurer de la disponibilité et de l’adéquation du/des profils présélectionnés en collaboration avec le Ministère de l’Enfance et de la Famille.

Deadline pour la soumission d’une offre technique et financière : 31/10/2024

ARTICLE 8. MOYENS MIS A DISPOSITION DU PRESTATAIRE

Le projet AT EDIFIS prendra en charge les honoraires de l’expert.e. En cas de besoin identifié et après validation, AT EDIFIS pourra prendre en charge l’organisation d’un ou plusieurs ateliers.

Le Ministère de l’Enfance et de la Famille fournira les contacts, les ressources administratives, documentaires et informatives afin de mener à bien la mission. Il mettra à disposition un espace de bureau et désignera un référent de l’expert.e. Il mobilisera par ailleurs des acteurs clés pour leur participation aux différentes étapes de la mission.

L’expert.e aura pour interlocuteurs et référents :

Au sein du Ministère de l’Enfance et de la Famille	Au sein d’Expertise France Mme Chantal Ndami Experte appui aux politiques publiques EDIFIS AT Chantal.ndami@expertisefrance.fr
--	--